

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 934

présenté par  
M. Dussopt

-----

**ARTICLE 13**

À la dernière phrase de l'alinéa 20, substituer aux mots :

« préfet de la région d'Île-de-France »

les mots :

« représentant de l'État dans la région ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement d'harmonisation avec la rédaction retenue dans le reste de l'article 13.